

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1- Généralités

Les présentes Conditions Générales des Ventes (CGV) s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des prestations proposées par Aurélasine, représentée par « Justine VACOSAÏT », immatriculée sous le numéro SIRET 888 362 100 00016, et ce, à l'ensemble de ses clients, quel que soit leur statut ou qualité. En conséquence, la passation d'une commande par un client pour la réalisation d'une prestation proposée, soit au Salon Tattoo&Beauté situé à l'adresse 3 place Eugène Andrieu, 80600 Doullens, soit par téléphone au 06.28.63.41.25, soit par mail à contact@aurélasine-massagebienetre.fr, emporte l'adhésion de ces derniers et leur acceptation, sans réserve, aux présentes CGV sauf accord particulier préalablement convenu par écrit entre les parties. La vente ne sera parfaite qu'après l'acceptation expresse par tout moyen écrit de la commande par « Justine VACOSAÏT ».

« Justine VACOSAÏT » se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGV, étant précisé que les modifications seront applicables aux seules commandes passées en suite de l'entrée en vigueur des dites modifications.

Tout autre document que les présentes CGV, notamment les publicités, prospectus, flyers...n'a qu'une valeur informative de l'activité proposée par « Justine VACOSAÏT » et est non contractuel.

2- Définitions :

Les prestations proposées sont celles qui figurent sur la Page Facebook « Aurélasine », au Salon Tattoo&Beauté à Doullens et sur le site web www.aurelasine-massagebienetre.fr à savoir :

- Les prestations de Massages Bien-Être et de Soins Énergétiques
- Les cartes-cadeaux pour ces mêmes prestations de Massage Bien-Être et de Soins Énergétiques
- La réservation pour ces prestations
- Les Ateliers d'Initiation à la Réflexologie Plantaire et de Découverte du Massage Bien-Être Femme Enceinte à la Maternité Victor Pauchet située à l'adresse 2 avenue d'Irlande, 80090 Amiens
- Les prestations de Massage Japonais Assis Amma en entreprise et/ou en événementiel

Le Client est la personne qui réserve une séance de Massage Bien-Être ou qui achète une carte-cadeau ou un produit à « Justine VACOSAÏT ».

Le Bénéficiaire est la personne qui reçoit une carte-cadeau « Aurélasine ».

3- Conditions de réalisation des prestations :

La finalité de l'activité de « Justine VACOSAÏT » réalisée par Justine VACOSAÏT est exclusivement le bien-être de la personne. Conformément à la législation en vigueur, les Massages Bien-Être pratiqués par Justine VACOSAÏT ne s'apparentent en rien, ni dans le contenu ni dans l'objectif, à la pratique de la Massokinésithérapie, ainsi qu'à toute pratique médicale. Il s'agit de techniques manuelles de bien-être et de

relaxation uniquement. Sont également exclues de l'activité de « Justine VACOSAÏT », toutes prestations à caractère érotique ou sexuel. Au minimum, le port du string jetable est obligatoire, aucun massage nu sera réalisé. Tout comportement déplacé envers Justine VACOSAÏT pourra faire l'objet de poursuite judiciaire.

« Justine VACOSAÏT » n'intervient que sur rendez-vous au Salon Tattoo&Beauté situé au 3 place Eugène Andrieu, 80600 Doullens, en entreprise, en structure médicale.

Concernant les prestations en entreprise, en structure médicale ou en événementiel, elle peut se déplacer dans la région Hauts-de-France à partir de l'adresse de son domicile situé à 25 km d'Amiens jusqu'en milieu professionnel, en milieu scolaire ou de loisirs, en établissements de santé (hôpitaux, cliniques, maisons de retraite...), ou dans tous lieux recevant du public (cadres évènementiels, salons, congrès...) pour un minimum de 3h de présence ou sur acceptation d'un devis par le client. Dans ce cas, le client s'engage à mettre à disposition de « Justine VACOSAÏT » un espace (minimum 6 m² en cas d'intervention en massage assis et 10 m² dans les autres cas) dont les conditions d'hygiène, de calme et de sécurité sont compatibles avec la réalisation d'un massage.

Les prestations sont proposées du lundi au vendredi selon les horaires indiqués sur la page 'Contact' du site internet www.aurelasine-massagebienetre.fr. Justine VACOSAÏT se donne le droit de modifier les horaires à tout moment.

Lors des séances de Massages Bien-Être, « Justine VACOSAÏT » met à la disposition du client tout le matériel professionnel nécessaire (table ou chaise de massage, linge de protection, serviettes, huiles de massage, musique d'ambiance, produits hygiéniques,...) et se réserve le droit de refuser une séance de Massage Bien-Être en cas d'hygiène douteuse de la part du client.

Un temps sera laissé au client afin qu'il puisse s'installer. Des lingettes corporelles seront mises à disposition pour que le client se rafraîchisse si besoin avant le massage. Un string jetable (homme ou femme) sera proposé afin de profiter pleinement de toutes les manœuvres effectuées. Le client pourra choisir de garder ses sous-vêtements ou maillot de bain (pas de short de bain) mais seront informés que l'huile risque de les tâcher.

Après avoir vérifié que le client soit bien installé, le massage pourra débuter. Le confort et la pudeur du client seront assurés par un jeu de drap et de serviettes. A la fin du massage, un temps sera laissé au client pour qu'il reprenne ses esprits et qu'il se rhabille. Un point sera fait sur le ressenti mutuel et quelques conseils seront prodigués si nécessaire.

Les séances comprennent la prise en charge, l'installation, le massage et le débrief de fin.

4- Les contre-indications aux Massages Bien-Être

Lorsqu'il est pratiqué par un professionnel qualifié, le Massage Bien-Être est en général sans risque et plutôt bénéfique. Cependant en cas de maladie ou de doute, il

est recommandé au client de demander un avis médical. En effet, il existe des contre-indications totales, locales ou temporaires au massage. Certains traitements requièrent des précautions à prendre par « Justine VACOSAÏT ».

Dans tous les cas, les zones présentant des varices, des brûlures, des plaies ouvertes ou tout signe d'inflammation ou d'infection locale ne seront pas massées.

Les contre-indications au massage :

- État fébrile, infectieux ou contagieux
- Hémophilie
- Phlébite : Formation d'un caillot sanguin dans une veine. Symptômes : douleur, lourdeur, gonflement d'un membre.
- Hypertension artérielle sévère si non traitée efficacement
- Douleur aiguë, inflammation ou blessure
- Opération chirurgicale de moins de 3 mois

- Grossesse moins de 3 mois

Quelques précautions :

- Grossesse plus de 3 mois : il est préférable de demander un avis médical si soucieux pendant la grossesse.
- Cancer, troubles cardiaques, toute maladie systémique, chronique ou auto-immune : Un avis médical écrit précisant les précautions à prendre est obligatoire
- Allergie, traitement anticoagulant et allaitement : Prévenir « Justine VACOSAÏT »

Le client déclare informer au préalable « Justine VACOSAÏT » de tous changements sur son état de santé lors des prochains rendez-vous.

En conséquence, « Justine VACOSAÏT » se réserve le droit de refuser à tout moment, un client dont l'état de santé ne serait pas compatible avec la réalisation d'un Massage Bien-Être sur sa personne sans avis médical préalable.

5- Conditions financières

Les tarifs des prestations proposées sont indiqués en euros sur le site www.aurelasine-massagebienetre.fr, sur la Page Facebook « Aurélasine » et au Salon Tattoo&Beauté situé au 3 place Eugène Andrieu, 80600 Doullens.

« Justine VACOSAÏT » n'est pas soumise à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) conformément à l'article 293B du Code Général des Impôts, les prix mentionnés sur le site internet et à la salle de massage sont donc indiqués sans TVA.

« Justine VACOSAÏT » se réserve également le droit de modifier ses tarifs à tout moment, étant précisé que les prestations seront facturées sur la base des tarifs en vigueur au moment de la réservation du rendez-vous.

6- La prise de rendez-vous des Massages Bien-Être à la séance, la modification ou l'annulation d'une réservation

6-1- La prise de rendez-vous :

Elle s'effectue par mail à contact@aurelasine-massagebienetre.fr ou par téléphone au 06.28.63.41.25. Toutes les coordonnées nécessaires à la prise de rendez-vous sont disponibles sur le site internet www.aurelasine-massagebienetre.fr/contact

Afin d'organiser l'emploi du temps de la salle de massage, la réservation par mail est ouverte jusqu'à 1 jour ouvré avant. Les rendez-vous de dernière minute se feront uniquement par téléphone en fonction de la disponibilité restante.

6-2- Les conditions de modification et d'annulation d'une séance :

Le client a la possibilité de modifier gratuitement sa réservation jusqu'à 48h avant le rendez-vous par téléphone. Toute modification entre 24h et 48h avant le rendez-vous entraînera un surcoût de 30% de la totalité du prix de la prestation à régler directement au Salon Tattoo&Beauté. Aucune modification dans les 24h avant la prestation sera réalisée, la séance sera considérée comme due.

Le client a la possibilité d'annuler sa réservation jusqu'à 48h avant le rendez-vous soit par téléphone ou soit par mail. Le client a la possibilité d'annuler sa réservation de 24h à 48h avant le rendez-vous par téléphone mais une retenue de 30% du prix total sera appliquée (sauf justificatif). Dans le cas d'une réservation par téléphone, la retenue sera facturée. Le client n'a la possibilité d'annuler sa réservation dans les 24h avant le rendez-vous (sauf justificatif). La prestation sera considérée comme due. Aucun remboursement sera effectué dans le cas d'une réservation sur internet. Une facturation sera émise pour toute réservation par téléphone. Cette clause est également valable si le client ne se présente pas le jour de la séance.

6-3- Le paiement :

Le paiement s'effectue au Salon Tattoo&Beauté à Doullens soit par espèces, soit par chèque, soit par carte bancaire, soit par virement bancaire au début de la séance ou en fin de séance.

6-4- Gestion des retards :

La prise de rendez-vous par « Justine VACOSAÏT » est réalisée de façon à ne pas avoir de retard. Un temps est prévu entre chaque massage qui permet d'accueillir le client suivant dans les meilleures conditions possibles.

Il est demandé au client d'arriver à l'heure indiquée lors de la prise de rendez-vous. Si le client arrive en avance, la salle de massage ne sera peut-être pas encore prête, si le client arrive en retard, la séance sera peut-être écourtée ; « Justine VACOSAÏT » ne peut pas se permettre de faire attendre les rendez-vous suivants...

7- l'achat de forfait ou de cure, la réservation, la modification ou l'annulation d'une réservation

7-1- L'achat d'un forfait ou d'une cure :

Les forfaits sont à payer en un seul règlement à la première séance soit en espèces, soit en chèque, soit en carte bancaire, soit en virement bancaire. Ils sont valables 6 mois pour les 'Forfaits 5 séances' et 12 mois pour les 'Forfaits 10 séances' à partir de la date d'achat pour des prestations au Salon Tattoo&Beauté à Doullens uniquement.

Les forfaits sont nominatifs, non cessibles et ne donnent lieu à aucun remboursement ou extension de la durée de validité, sauf dans le cas où je ne pourrai assurer la prestation ou pour raison médicale (sur justificatif).

Le choix du massage se fera le jour-même de la séance ou lors de la réservation.

7-2- La réservation, la modification ou l'annulation d'une réservation :

La réservation s'effectue par mail ou par téléphone selon le point 6-1.

Le client a la possibilité de modifier ou d'annuler sa réservation jusque 48h avant le rendez-vous soit par téléphone ou soit par mail.

Le client n'a la possibilité de modifier ou d'annuler sa réservation dans les 48h avant le rendez-vous (sauf justificatif). La prestation sera considérée comme due et une séance sera perdue. Cette clause est également valable si le client ne se présente pas le jour de la séance.

7-3- Gestion des retards :

La prise de rendez-vous par « Justine VACOSAÏT » est réalisée de façon à ne pas avoir de retard. Un temps est prévu entre chaque massage qui permet d'accueillir le client suivant dans les meilleures conditions possibles.

Il est demandé au client d'arriver à l'heure indiquée lors de la prise de rendez-vous.

Si le client arrive en avance, la salle de massage ne sera peut-être pas encore prête, si le client arrive en retard, la séance sera peut-être écourtée ; « Justine VACOSAÏT » ne peut pas se permettre de faire attendre les rendez-vous suivants...

8- L'achat de cartes-cadeaux et la réservation, la modification ou l'annulation de la réservation par le bénéficiaire

8-1- L'achat de cartes-cadeaux

L'achat de cartes-cadeaux s'effectue au Salon Tattoo&Beauté situé au 3 place Eugène Andrieu, 80600 Doullens ou par mail à contact@aurelasine-massagebienetre.fr, ou sur le site de réservation <https://www.aurelasine.kalendes.com> Rubrique Carte Cadeau.

Le client a le choix parmi toutes les formules présentes sur la carte des soins de « Justine VACOSAÏT ». Une carte-cadeau sous format cartonné sous enveloppe blanche sera remis au client. Le paiement se fera en espèces, en chèque, en carte bancaire ou par virement bancaire (pour les cartes cadeaux en ligne).

Un délai de rétractation de 14 jours ouvrables à compter de la réception du paiement du client est prévu sans justificatif ni pénalité. Pour donner lieu à remboursement, la carte-cadeau originale devra être retournée par voie postale dans ce délai de 14 (quatorze) jours à l'adresse suivante: Aurélasine – Salon Tattoo&Beauté – 3 place Eugène Andrieu – 80600 Doullens.

« Justine VACOSAÏT » procédera au remboursement des sommes versées par le client dans un délai maximum de 30 (trente) jours à compter de la réception de la carte-cadeau originale.

8-2- Modalités des cartes-cadeaux :

Toutes les cartes-cadeaux sont numérotées, nominatives et non cessibles. La date de fin de validité est indiquée sur la carte-cadeau :

Sauf indications contraires, les cartes-cadeaux ont une durée de validité de 6 mois à partir de la date d'achat. Elles ne donnent lieu à aucun remboursement ou extension de la durée de validité, sauf dans le cas où je ne pourrai pas assurer la prestation ou raison médicale (sur justificatif). Les cartes-cadeaux ne seront pas remplacées ou remboursées en cas de perte ou de vol.

Le client ou la personne ayant reçu la carte-cadeau ont la possibilité d'augmenter la

validité de la carte-cadeau de 3 ou 6 mois selon le tarif en vigueur avant la date d'expiration indiquée.

8-3- La réservation, la modification ou l'annulation d'une réservation :

La réservation s'effectue par mail contact@aurelasine-massagebienetre.fr ou par téléphone au 06.28.63.41.25 ou via le formulaire de contact sur le site www.aurelasine-massagebienetre.fr/contact

Le client a la possibilité de modifier ou d'annuler sa réservation jusque 48h avant le rendez-vous soit par téléphone ou soit par mail.

Le client n'a la possibilité de modifier ou d'annuler sa réservation dans les 48h avant le rendez-vous (sauf justificatif). La prestation sera considérée comme due et la carte-cadeau sera perdue. Cette clause est également valable si le client ne se présente pas le jour de la séance.

8-4- Gestion des retards :

La prise de rendez-vous par « Justine VACOSAÏT » est réalisée de façon à ne pas avoir de retard. Un temps est prévu entre chaque massage qui permet d'accueillir le client suivant dans les meilleures conditions possibles.

Il est demandé au client d'arriver à l'heure indiquée lors de la prise de rendez-vous.

Si le client arrive en avance, la salle de massage ne sera peut-être pas encore prête, si le client arrive en retard, la séance sera peut-être écourtée ; « Justine VACOSAÏT » ne peut pas se permettre de faire attendre les rendez-vous suivants...

9- Tarifs préférentiels :

Les réductions consenties au titre d'une publicité ou d'un accord avec un comité d'entreprise, club sportif, ... s'appliquent sur le tarif normal et non sur le tarif promotionnel en cours. Elles sont valables selon les conditions des offres mises en place.

Les tarifs préférentiels Comités d'Entreprise et Associations partenaires seront appliqués uniquement sur présentation de la carte de votre Comité d'Entreprise ou Association partenaires au nom du client.

10- Les Prestations nécessitant un devis personnalisé (événements, salons, congrès,...)

Le devis est valable un mois à partir de la date d'émission de celui-ci.

Le devis et les CGV signés par le client valent pour accord et bon de commande. Le devis et les CGV signés doivent être accompagnés d'un versement de 30% du montant total indiqué sur le devis. Le versement de cet acompte se fera par chèque ou virement bancaire.

Sauf délai de paiement supplémentaire convenu par accord entre les deux parties et figurant sur la facture, le solde du paiement s'effectue au comptant dans un délai maximal de 15 (quinze) jours suivant la date d'émission de la facture, par chèque ou virement bancaire. En cas de retard de paiement, une pénalité fixée à 15% du montant de la facture, par mois de retard entamé, est exigible sans qu'un rappel ne soit nécessaire, dès le jour suivant la date limite de règlement.

Toute demande de report ou d'annulation par le client devra parvenir à « Justine VACOSAÏT » au moins 15 (quinze) jours ouvrables avant la date fixée. A défaut, « Justine VACOSAÏT », sera en droit de facturer, à titre d'indemnité, 50 (cinquante) % du montant total de la facture, avant déduction de l'acompte perçu.

Si l'annulation intervient dans les 7 (sept) jours ouvrables avant la date fixée, « Justine VACOSAÏT », sera en droit de facturer, à titre d'indemnité, 75 (soixante-quinze) % du montant total de la facture, avant déduction de l'acompte perçu.

En cas d'annulation sur place ou la veille, l'indemnité sera de 100 (cent) % du montant de la prestation prévue.

En cas d'annulation à l'initiative de « Justine VACOSAÏT » et si aucune date de remplacement n'est convenue, celle-ci remboursera au client l'acompte perçu dans un délai maximal de 8 (huit) jours.

11- Incapacité de travail

En cas d'incapacité physique temporaire, par suite de maladie ou d'accident de Justine VACOSAÏT ou d'un proche nécessitant la présence de Justine VACOSAÏT, « Justine VACOSAÏT » se réserve le droit de replanifier de nouvelles dates d'interventions en concertation avec le client sans qu'il ne puisse être exigé par ce dernier de versement d'indemnité. En cas d'incapacité physique permanente de la praticienne, tout type de contrat ou d'engagement avec les clients de « Justine VACOSAÏT » seront résiliés de plein droit sans qu'il ne puisse être réclamé à « Justine VACOSAÏT » une indemnité compensatrice. Les acomptes perçus seront restitués au client dans un délai maximal de 8 (huit) jours suivant la résiliation du contrat.

12- Loi applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises à la législation française. En cas de litiges les parties s'engagent à rechercher une solution à l'amiable avant toute action judiciaire. A défaut, tout différent survenant avec un client ayant la qualité de commerçant et qui serait lié à l'interprétation, l'exécution ou la validité des présentes CGV sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Lille. Pour l'ensemble des autres clients, ce sont les dispositions du code de procédure civile qui s'appliqueront.

13- Propriété intellectuelle

Justine VACOSAÏT est titulaire des droits de propriété intellectuelle sur tous les éléments présents visibles sur le site www.aurelasine-massagebienetre.fr, notamment : les textes, images, photos, graphismes, logo.

Toute reproduction, représentation, modification, publication, adaptation ou exploitation d'éléments du site www.aurelasine-massagebienetre.fr est interdite sur quelque support que ce soit et de quelque manière que ce soit sauf avec un accord écrit de Justine VACOSAÏT.

Les mentions légales du site internet www.aurelasine-massagebienetre.fr sont consultables à l'adresse suivante : <http://www.aurelasine-massagebienetre/mentions-legales/>

15- Responsabilité civile professionnelle

Justine VACOSAIT a souscrit auprès d'une compagnie notoire une assurance en responsabilité civile professionnelle et risques d'exploitation.

Il est précisé que la responsabilité de Justine VACOSAIT ne saurait être engagée en cas de dommages liés à la négligence d'un client, en particulier s'il n'a pas révélé à Justine VACOSAIT l'existence de contre-indications l'affectant lors du premier rendez-vous ou des rendez-vous ultérieurs en cas de modifications de son état de santé personnel – Voir toutes les contre-indications au point 4.